



Élections européennes, les candidats répondent aux questions de la Cnaoc

Le 9 juin, les électeurs français et européens sont appelés à voter pour élire un nouveau Parlement européen. Une partie de l'avenir de la viticulture se joue dans ce scrutin. Les principales listes ont accepté de répondre à trois de nos questions...

« PAC et régulation » : Face à la crise que connaissent plusieurs vignobles, certains pourraient être tentés de plaider en faveur d'une libéralisation plus importante du secteur pour améliorer la compétitivité. Les professionnels du secteur restent très attachés aux instruments de régulation du potentiel de production – les autorisations de plantation - (y compris pour les vins sans IG) et des marchés. Que cela vous inspire-t-il ?

Christophe Clergeau, eurodéputé et candidat, Groupe socialiste et démocrate (Parti socialiste).

“La libéralisation serait une impasse pour la viticulture comme elle l’est déjà pour le reste de l’agriculture. La viticulture est l’exception à la dérégulation qu’a connue la PAC depuis 30 ans, votre secteur a su garder ses outils de régulation, et cela a contribué à la relative bonne santé du secteur même si plusieurs bassins viticoles connaissent aujourd’hui des difficultés. La fuite en avant dans l’individualisme et le chacun pour soi n’ont jamais été une solution pour les viticulteurs. La gestion de crise dans l’entre-deux-mers en Bordelais montre au contraire qu’il faut affronter les réalités en recherchant des solutions collectives même quand elles sont douloureuses. **Si les bassins viticoles bénéficient d’une large palette en matière d’outils de régulation, il y a clairement un trou dans la raquette sur l’aide à l’arrachage, il me semble impératif de réhabiliter cet outil de la PAC qui a su par le passé faire ses preuves.** Ce n’est pas normal d’avoir à en passer par des chemins détournés comme des aides à la diversification. Les marchés agricoles, et la viticulture n’y échappent pas, sont structurellement instables, il faut assumer qu’il est nécessaire de les réguler plutôt que de subir les crises.”

Irène Tolleret, eurodéputée sortante, groupe Renew (Renaissance).

“Le secteur vitivinicole est actuellement le seul secteur couvert par la politique agricole commune qui conserve un instrument de contrôle de la production. La durée des autorisations de plantation a été prolongée à plusieurs reprises, tandis que dans d'autres secteurs, l'Union européenne a démantelé progressivement les systèmes de quotas de production. Le prix à payer pour ce démantèlement a parfois été élevé, conduisant souvent à des restructurations drastiques. Dans le secteur vitivinicole, la qualité du vin est étroitement liée à la quantité. La régulation de l'offre par le biais des autorisations de plantation est donc une garantie de préservation de la qualité des vins. Je pense que la libéralisation aurait des conséquences négatives sur les indications géographiques. **La clé de l'amélioration de la compétitivité du secteur vitivinicole réside notamment dans l'adaptation des vins aux tendances de consommation, et non dans la libéralisation des plantations.** La filière vin est un patrimoine culturel et même des patrimoines compte tenu de l’ancrage fort aux territoires. Compte tenu de la diversité du secteur vin, et de son importance économique et culturelle, il y a un besoin de plusieurs accompagnements pour limiter les crises, s’y adapter et évoluer avec le marché et le climat.”

Anne Sander, eurodéputée, et candidate, Groupe du Parti populaire européen (Les Républicains).

« La régulation du marché du vin est essentielle et c'est pourquoi nous nous sommes battus lors des négociations de la PAC pour prolonger le régime d'autorisations de plantation. **Cette**



régulation permet de garantir les prix et la qualité de la production, elle est donc aussi une question de compétitivité pour nos producteurs. Surtout, ce qui est essentiel au secteur c'est aussi d'avoir la visibilité et la sécurité juridique face aux investissements à long terme que représente la vigne. »

Marie Toussaint, eurodéputée et candidate tête de liste, Groupe EELV (Les Écologistes).

“Les règles nous protègent et permettent également de donner confiance au consommateur. **Les outils de régulation existants dans le secteur permettent de le réguler et de protéger les acteurs économiques.** Les écologistes se sont battus au Parlement européen en 2020 pour maintenir les réglementations. Ils pourraient d’ailleurs devenir un modèle pour d’autres secteurs.”

Jordan Bardella, eurodéputé et candidat tête de liste, Groupe Identité et Démocratie (Rassemblement national).

“La crise que connaît plusieurs vignobles découle d’une production plus importante que les volumes commercialisés. Alors que l’État a subventionné l’arrachage de près de 10 000 hectares dans le bordelais et envisage 100 000 hectares au niveau national, l’idée de libéralisation est totalement déconnectée de la réalité, et correspond à une idéologie de dérégulation à outrance dont on voit tout le mal qu’elle a causé sur l’agriculture française. **Je suis donc totalement opposé à la suppression des autorisations de plantation.**”

PAC, IG et Durabilité : Il semble que la Commission Européenne ait l’intention de remettre en cause la politique de qualité (AOC et IGP) au profit de la durabilité, avec une vision restrictive de cette dernière (seuls les angles environnement et santé sont retenus, au détriment de l’économie et du social). L’Union Européenne ne risque-t-elle pas de perdre son âme en s’éloignant d’un modèle basé sur la qualité, la diversité et l’authenticité des produits que beaucoup nous envie à travers le monde ? Seriez-vous disposé à appuyer les propositions de la viticulture d’AOC pour mettre en place une approche plus globale de la durabilité de la production sous signe de qualité ?

Anne Sander, eurodéputée, et candidate, Groupe du Parti populaire européen (Les Républicains). “La Commission perd parfois de vue la particularité du secteur vitivinicole. Au cours de ce mandat, nous avons dû batailler pour que le système des indications géographiques soit préservé et que les IG ne deviennent pas un semblant de marques gérées de façon lointaine par l’EUIPO. Nous avons également introduit le concept de durabilité tout en le laissant volontaire en faisant confiance aux producteurs qui se sont montrés volontaristes pour aller vers plus de durabilité. **La production de la vigne est enracinée profondément dans nos traditions et fait la richesse de bien des territoires en Europe. Le vin n’est donc pas un produit comme les autres et c’est pour cela que nous devons le préserver.**”

Marie Toussaint, eurodéputée et candidate tête de liste, Groupe EELV (Les Écologistes). “Sur les produits agricoles, la question n’est plus la durabilité, elle est la capacité à maintenir une production dans les années qui viennent. On le vit déjà avec une augmentation du niveau d’alcool des vins ou alors des années de sous-production. Les modes de culture doivent changer pour s’adapter et aussi pour limiter leur impact sur le dérèglement climatique et l’effondrement de la biodiversité. C’est pour cela que nous proposons une politique agricole commune qui rémunère l’emploi (par unité de main-d’œuvre) plutôt que les hectares, ce qui sera de facto bénéfique aux viticulteurs. **Nous souhaitons aussi mettre en place un fonds de transition agricole qui permette de donner de la visibilité des revenus sur 3 ans aux producteurs qui engagent une transition de leur production vers des pratiques agroécologiques et un soutien en investissement.**”



Irène Tolleret, eurodéputée sortante, Groupe Renew (Renaissance). “Je voudrais souligner que la **durabilité environnementale est étroitement liée à la durabilité économique et sociale. Ces trois aspects doivent être placés sur un pied d'égalité. Les viticulteurs ont besoin de la prospérité économique pour entreprendre de nouvelles transformations environnementales et faire face au changement climatique**, et l'adaptation environnementale (utilisation de moins d'intrants, plus grande résistance au stress hydrique, etc.) est fondamentale pour garder la compétitivité des producteurs. Il est impossible de dissocier les trois piliers de la durabilité, et c'est ce qu'a préconisé le Parlement européen lors de la dernière révision du règlement sur les indications géographiques. En tant que responsable de la négociation de ce texte pour mon groupe politique, Renew Europe, c'était l'une de mes priorités. À la demande du Parlement, le règlement prévoit la possibilité pour les indications géographiques de modifier leurs cahiers des charges pour introduire de nouvelles règles de durabilité économique, sociale et environnementale. L'approche initiale de la Commission européenne, limitée au seul aspect environnemental, a donc été élargie, conformément aux demandes du secteur. Nous devons reconnaître et soutenir la contribution des vins de qualité à la prospérité économique et sociale de nos régions, tout en mettant en valeur leur patrimoine culturel.”

Jordan Bardella, eurodéputé et candidat tête de liste, Groupe Identité et Démocratie (Rassemblement national). Le règlement SUR (utilisation des produits phytopharmaceutiques) a été entériné en mars dernier. Par conséquent, la Commission ne devrait pas remettre cette question sur la table des négociations pour le moment. J'y suis, dans tous les cas, totalement opposé : nous constatons encore une fois que le totalitarisme vert tente de faire disparaître l'identité de nos terroirs et de nos productions viticoles. **La viticulture française est l'une des plus vertueuses au monde. Cessons de nous flageller et défendons nos AOC et nos IGP qui font le succès international des vins français”.**

Christophe Clergeau, eurodéputé et candidat, Groupe Socialistes et démocrates (Parti socialiste). “Le modèle viticole européen fondé sur la diversité, la qualité et l'ancrage territorial des produits doit être préservé et je défends une durabilité réelle c'est-à-dire qui combine effectivement économie, emploi, environnement et santé. Il faut rester vigilant quant aux projets éventuels de la Commission mais on peut être raisonnablement optimistes. Les négociations sur le règlement IG viennent de se conclure sans bouleversement et en maintenant les acquis obtenus lors de la négociation de l'OCM. **Les Indications géographiques (AOC et IGP) sont dans le paysage européen et y resteront tant que l'on se donnera les moyens de les défendre !** Les États membres historiques des IG comme la France et l'Italie doivent, main dans la main avec leurs filières, conduire un effort de promotion de ce modèle dans les autres États membres, notamment les pays de l'Est de l'Europe. **Les IG, ce n'est pas seulement la recherche de la qualité, c'est aussi et surtout une démarche collective d'agriculteurs qui coopèrent pour peser ensemble et obtenir un meilleur partage de la valeur ajoutée. Quant à la durabilité environnementale, elle est déjà inhérente aux cahiers des charges de chaque IG, il faut la renforcer, en aucun cas la remettre en cause.**

UE et Santé : La Commission Européenne, à l'instar de certains États membres, tente de durcir la législation qui encadre la consommation d'alcool en mettant en place des avertissements sanitaires sur les bouteilles (parallélisme avec le tabac), en insistant sur la dangerosité de l'alcool dès le premier verre (« no safe level » de l'OMS), ou en instaurant des prix minimums à l'achat. Ne pensez-vous pas qu'une promotion de la modération serait plus pertinente qu'une criminalisation des producteurs et des consommateurs ? Seriez-vous prêts à mettre en place une politique de responsabilisation des consommateurs basée sur la promotion de la consommation modérée (qui est aujourd'hui une réalité dans l'UE) ?



Jordan Bardella, eurodéputé et candidat tête de liste, Groupe Identité et Démocratie (Rassemblement national). “La France impose déjà des indications sur les bouteilles ainsi que sur les publicités sur les dangers de la surconsommation d’alcool ou sur la consommation d’alcool pour les femmes enceintes. **Une politique d’affichage supplémentaire, suivant le modèle du tabac, affecterait directement et trop fortement l’image de la filière vitivinicole française et les 250 000 emplois directs qui en dépendent.** Je suis, par conséquent, opposé à toutes nouvelles mentions stigmatisantes sur l’étiquette.”

Anne Sander, eurodéputée, et candidate, Groupe du Parti populaire européen (Les Républicains). “La santé et la modération font aussi partie de mes combats durant ces cinq dernières années. Le secteur a déjà travaillé pour informer au mieux les consommateurs. Malgré ces efforts, nous avons dû être vigilants pour le distinguo soit bien fait entre consommation et consommation excessive. **Il faudra encore être attentif face aux tentatives de stigmatiser la production viticole portées par une certaine idéologie hygiéniste excessive.**”

Christophe Clergeau, eurodéputé et candidat, Groupe Socialistes et démocrates (Parti socialiste). Les approches prohibitionnistes et infantilisantes de l’alimentation sont inefficaces. Les solutions passent par la pédagogie et les approches ciblées sur les catégories à risques. En France comme dans plusieurs États membres, il y a déjà le pictogramme avec une femme enceinte. **C’est ce type d’approche qu’il faut promouvoir au niveau européen.** Le vin a toute sa place dans cette approche de l’alimentation, ce n’est pas sa consommation qui pose un problème mais sa consommation excessive. Il y a des dérives réelles qui doivent être dénoncées, il ne faut pas les nier. Le parallèle avec le tabac n’a pas lieu d’être, le tabac n’est pas un produit alimentaire. Quant aux expériences irlandaises ou écossaises d’un prix minimum, je considère qu’elles sont complètement inappropriées, c’est par l’information et l’éducation que l’on obtient les meilleurs résultats en matière de comportement alimentaire.

Irène Tolleret, eurodéputée sortante, Groupe Renew (Renaissance). “La Commission européenne n’a pas (en tout cas pas encore) présenté des propositions législatives pour durcir la législation afin de mettre en place des avertissements sanitaires sur les bouteilles. L’Irlande est le seul pays qui a adopté des avertissements sanitaires de manière unilatérale, ainsi qu’un prix minimum à l’achat sans que la Commission européenne s’y oppose. Ce pays s’est basé sur l’avis de l’OMS qui considère qu’il n’y a pas un niveau de consommation sûr. Du côté de la Commission européenne, il n’y a rien sur la table, mais j’en conviens qu’il vaut mieux se préparer à toute éventualité. **Il faut se rappeler que pendant la législature qui arrive à sa fin, le Parlement européen s’est prononcé à deux reprises en faveur de l’information sur la consommation modérée d’alcool,** lors de son rapport sur le plan contre le cancer élaboré par la Commission européenne et dans le rapport sur les maladies non transmissibles.”

Marie Toussaint, eurodéputée et candidate tête de liste, Groupe EELV (Les Écologistes). “La science nous montre que l’alcool n’est pas bon pour la santé que ce soit dans les cas extrêmes de surconsommation ou dans d’autres modes de consommation. Nous avons à faire à un enjeu de santé publique, et nous connaissons tous des personnes en difficulté. Nous constatons également une évolution de la consommation que ce soit sur les types de produits ou sur les modes de consommation. **Les consommateurs demandent moins de vin mais de meilleure qualité, et c’est également ce qui est préconisé en matière de santé et c’est justement sur la qualité que le vignoble français se distingue.** Le travail de qualité mené et notamment au travers des AOC est une façon de répondre aux demandes des consommateurs.”